



MAIRIE DE FORGES

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
VENDREDI 25 MARS 2016
A 20 H 30**

Le Vendredi 25 Mars 2016 à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia, LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique. VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, RENOU Gérard, TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quatorze Membres.

Sont absents et excusés : BARIL Maryline, SAUNIER Jean-Luc (*a donné pouvoir à Philippe BARITEAU*).

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Cécile DUPONT est élue **Secrétaire de séance**.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- ☞ Approbation du compte-rendu de réunion du 4 Mars 2016
 - ☞ Vote du Budget 2016
 - ☞ Vote des taxes 2016
 - ☞ Vote des subventions
 - ☞ Indemnités des Elus
 - ☞ Agenda d'accessibilité programmée
 - ☞ Travaux en cours
 - ☞ Questions diverses
-

➤ **Approbation du Compte-rendu du 4 Mars 2016**

Le Conseil Municipal approuve la modification de la Délibération pour l'affectation du Résultat au 31 Décembre 2015.

➤ **Vote du Budget 2016**

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet du Budget Primitif 2016, voté aux chapitres qui s'équilibrent :

1. En section de fonctionnement : 889 719,80 Euros
2. En section d'investissement : 327 310,04 Euros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016.

.../...

➤ Vote des taxes directes 2016

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition *des taxes directes locales* pour 2016, comme suit :

Taxe d'habitation :	11,53 %
Taxe du foncier bâti :	22,90 %
Taxe du foncier non bâti :	68,62 %

➤ Vote des subventions 2016

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer, pour mettre à jour la liste des Associations sollicitant une aide en 2016. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2016.

➤ Indemnités des Elus

Le Conseil Municipal décide de maintenir les indemnités des Elus votées en Mars 2014.

➤ Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T)

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il convient de mettre à jour la liste des Agents Titulaires à temps complet ou incomplet, pouvant prétendre à l'I.A.T afin que le crédit global soit inscrit au Budget Primitif 2016.

➤ Liste des emplois impliquant la réalisation des heures supplémentaires ou complémentaires

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de mettre à jour, la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation d'heures supplémentaires ou d'heures complémentaires.

➤ Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Monsieur RENOU Gérard, Maire-Adjoint rappelle à l'Assemblée la Loi de 2005, pour l'égalité des droits et des chances, ainsi que les différents Arrêtés relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des Etablissements Recevant du Public (ERP), dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public. Il présente au Conseil Municipal l'Agenda d'Accessibilité Programmée. *L'Agenda est adopté à l'unanimité.*

➤ Logement Communal

En raison d'une mutation professionnelle, la locataire au 4 Rue Délidon quitte le logement communal. Par écrit, Madame CARRAS Chloé et Monsieur MOREAU Aurélien ont exprimé le souhait de louer ce logement.

Le Conseil Municipal accède à cette demande et fixe le montant du loyer à 300 Euros par mois.

➤ Travaux en cours

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, fait le compte-rendu des réunions de chantiers, suite aux fuites sur la toiture en zinc de l'école maternelle.

➤ Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du cambriolage qui s'est produit à l'Ecole (300 Euros dérobés dans le bureau de la Directrice) et des effractions à la bibliothèque.

Monsieur RENOU Gérard, Maire-Adjoint, a contacté différentes entreprises pour le remplacement des portes. Une plainte a été déposée auprès des services de Gendarmerie et une déclaration a été effectuée auprès de la Compagnie d'Assurances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H45.